

Déficiences sensorielles : guide Agirc-Arrco pour l'adaptation des établissements médico-sociaux et sanitaires (en partenariat avec la MFAM- 2012)

A. SAINT-LAURENT¹, N. LOUIS²

1. DIRECTRICE DE L'ACTION SOCIALE, FÉDÉRATIONS AGIRC-ARRCO.
2. ERGONOME, ACCÈS-CITÉ MUTUALITÉ FRANÇAISE ANJOU MAYENNE.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Moins bien entendre, moins bien voir : c'est une grande banalité lorsque l'on avance en âge. En établissement de retraite, les déficits visuels et auditifs pénalisent pourtant insidieusement le quotidien des résidents comme celui du personnel. L'action sociale des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco, en partenariat avec la Mutualité Française Anjou Mayenne, diffuse un guide de préconisations très concrètes pour l'adaptation des établissements médico-sociaux et sanitaires aux déficiences sensorielles.

MOTS CLÉS : Agirc – Arrco – Audition – Confort auditif – Confort visuel – Contrastes – Déficience sensorielle – Éclairage – Établissement – Guide – Informations écrites – MFAM – Sources sonores – Vision.

SENSORIAL DISABILITIES: AGIRC-ARRCO GUIDE TO THE ADAPTATION OF MEDICAL/SOCIAL AND CARE ESTABLISHMENTS (IN PARTNERSHIP WITH MFAM- 2012)

Hearing loss, visual impairment: these are common during the ageing process. In retirement homes, visual impairment and hearing loss insidiously affect the daily lives of the residents and the staff. Agirc and Arrco supplementary pension schemes, in partnership with the Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM), are distributing a guide comprising very concrete recommendations concerning the adaptation of medical/social and care establishments in order to address the needs of residents with sensorial disabilities, within the framework of these organizations' welfare activities.

KEYWORDS : Agirc – Arrco – Hearing – Hearing comfort – Visual comfort – Contrasts – Sensorial disability – Lighting – Establishment – Guide – Written information – MFAM – Sound sources – Vision.

Partager l'expérience

Au gré d'une réglementation de plus en plus drastique, trop souvent centrée sur une approche hospitalière, on serait tenté d'oublier que les établissements d'hébergement pour personnes âgées sont avant tout des lieux de vie.

Engagés depuis de nombreuses années dans la propriété et la gestion d'un parc d'établissements médico-sociaux et sanitaires, les régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco travaillent à construire des approches pragmatiques qui améliorent au quotidien la qualité de vie des résidents. Ces actions s'inspirent d'expériences menées au plus près du terrain, souvent dans le cadre de partenariats, et sont en perpétuelle adaptation.

La concrétisation de cet engagement se veut utile au plus grand nombre. Innover, tester, évaluer et mettre en visibilité, telle est la ligne de force d'un plan d'ensemble qui vise à partager l'expérience avec tout acteur du secteur gérontologique.

Prévenir tout inconfort accélérateur de dépendance

Les personnes vieillissantes deviennent peu à peu concernées par des pertes de vision et/ou d'audition sans que, jusqu'alors, ces pertes sensorielles n'aient particulièrement troublé leur environnement au motif qu'elles sont une fatalité ou constituent des handicaps d'inconfort dont on peut, au

fond, s'accommoder. Cette approche complaisante sous-estime l'incidence pourtant manifeste de telles déficiences sur la dépendance : la déficience sensorielle est, de toute évidence, un accélérateur de dépendance qui génère quasi mécaniquement isolement, humeurs dépressives ou encore risques de chutes... Elle aggrave ainsi la situation de nombreuses personnes âgées et il convient de devenir attentif, vigilant et actif pour ralentir ce processus en agissant sur tous les facteurs.

L'espace de vie est l'un de ces facteurs qui peut se transformer, si l'on n'y fait pas attention, en lieu de déplaisir quotidien voire en lieu de danger permanent du fait des multiples obstacles qu'il contient.

Un partenariat expert pour une mise en œuvre concrète

La déficience sensorielle est un champ d'activités essentiel pour la Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM). La volonté de l'Agirc et de l'Arrco de prendre en compte l'impact pénalisant des déficiences visuelles et auditives a ainsi rencontré l'expertise du pôle Déficience Sensorielle de la MFAM. Le partenariat initié en 2008 a intégré la nécessité de coupler une intervention sur le bâti en même temps que sur les pratiques, approches indissociables pour une amélioration réelle et pérenne du quotidien. Près de 60 établissements ont ainsi bénéficié d'un diagnostic, sur site, de leur accessibilité et de leur confort d'usage pour des personnes déficientes sur le plan visuel ou auditif en analysant notamment : les accès extérieurs, l'architecture intérieure, les sources et supports d'information et de communication, les éclairages, le confort auditif...

Parallèlement, un programme de sensibilisation a invité les collaborateurs à repérer et identifier les besoins spécifiques des résidents et à appréhender concrètement par des mises en situation ludiques et empathiques la réalité quotidiennement vécue par les personnes malvoyantes et/ou malentendantes.

Un guide pratique de préconisations pour adapter les établissements aux déficiences visuelles et auditives

L'analyse des préconisations, site par site, a mis en évidence deux points :

- Aucun établissement, même de

conception récente, ne faisait la démonstration d'une adaptation pleinement satisfaisante aux déficiences visuelles et auditives.

- Bien qu'émisses spécifiquement pour chaque site, un grand nombre de constats et de préconisations ont valeur commune.

Au regard donc de la récurrence de nombres de recommandations, et de l'intérêt suscité par cette action sur le terrain, l'Agirc et l'Arrco ont décidé de condenser en un guide ces recommandations afin de les diffuser à tout acteur concerné par ce champ.

C'est ainsi qu'est né le guide Agirc-Arrco/MFAM de bonnes pratiques pour adapter les établissements médico-sociaux aux déficiences visuelles et auditives des personnes âgées.

Les préconisations, très concrètes, intéressent tous les acteurs qui concourent à la qualité de vie quotidienne en établissement. Si les concepteurs et aménageurs y trouvent des recommandations pour aménager, par exemple, les espaces extérieurs ou les lieux de vie collectifs, les responsables de maintenance, pour le choix des ampoules, ou encore les gouvernantes en charge d'afficher le menu quotidien ou de renouveler le service de table sont tout autant invités à rendre l'environnement mieux traitant pour des personnes malvoyantes et/ou malentendantes.

Après la présentation des conséquences fonctionnelles liées au vieillissement, le guide détaille les points de vigilance relatifs à :

- L'éclairage.
- Les sources sonores.
- Les contrastes.

Il illustre ensuite les actions favorisant l'accès aux informations

écrites et sonores et la mise en pratique des aménagements des :

- Espaces extérieurs jusqu'à l'entrée du bâtiment.
- Espaces de vie collectifs.
- Et espaces de vie privatifs.

Un chapitre condense les principaux conseils pour l'accompagnement des personnes déficientes sensorielles.

Un rappel de la réglementation en vigueur est aussi annexé et, à titre purement indicatif, des références non exhaustives de fournisseurs de matériel spécifique peuvent orienter une recherche de matériel adapté (ex. nez-de-marche, luminaires, aide à la lecture, informatique adaptée...)

Ainsi, au-delà des 7 800 résidents et des 3 800 collaborateurs Agirc-Arrco bénéficiaires initiaux de cette dynamique, c'est bien tout le secteur de l'hébergement collectif qui est destinataire au travers d'une large diffusion [1].

Au-delà des effets produits en matière de ralentissement de la dépendance, c'est déjà le confort de vie quotidienne des personnes, leur capacité à maîtriser leur environnement, à s'y mouvoir sans danger ni hésitation, à s'y sentir chez elles qui est essentiel.

Si l'impulsion donnée vise à faire évoluer à terme les pratiques, elle permet dès à présent d'attirer l'attention sur certains besoins et sur l'obligation de tous de s'adapter et d'évoluer.

Par la parution de ce guide, initiateur d'une collection, la retraite complémentaire Agirc et Arrco illustre sa pratique d'expérimentation et d'innovation, sa volonté de diffusion et de partage des expériences portée par les valeurs de solidarité envers les publics fragilisés. ■



RÉFÉRENCES

[1] Mise en ligne de l'intégralité du guide sur le site www.agircarrco-actionsociale.fr se documenter Accompagner la perte d'autonomie Publications Agirc et Arrco Guide

[2] Un reportage filmé sur l'audit réalisé sur les bâtis et la sensibilisation des personnels est visualisable sur le site www.agircarrco-actionsociale.fr Se documenter Accompagner la perte d'autonomie Multimedia Video: Les déficiences sensorielles.